



Votre agence

Salviac
8 Boulevard Hugon
46340 Salviac
Tél : 05 65 37 33 09
Fax : 05 65 27 55 91

00812 FLRV001 00891

Votre conseiller

Romain Delesalle
Tél : 06 30 04 32 69

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

EARL DE GOUNET
46250 ST CAPRAIS

SYNTHESE

Earl De Gounet

Compte Courant Pro n° 04083529000

+ 75 843,00

Earl De Gounet - Compte Courant Pro n° 04083529000

IBAN : FR76 1120 6000 8904 0835 2900 010 BIC : AGRIFRPP812

Date opé.	Date valeur	Libellé des opérations	Débit	Crédit	☒
		Ancien solde créditeur au 10.10.2025		67 009,44	
13.10	13.10	Prlv EDF Felix Tipsepa TIP519284014848848404710966290410 FR47EDF001007 Core	34,04		☒
14.10	14.10	Chèque 3647632	249,60		☒
15.10	15.10	Chèque 3647635	4 526,81		☒
15.10	15.10	Prlv Groupama D Oc P167902316 03201092200112 + + IAGOC1031296120131012 FR87ZZZ402643 Core	482,98		☐
16.10	16.10	Virement Asp 046016186-102577-20251016Aides Pac 2025 : 046016186 102577Earl De Gounet		8 772,67	☒
16.10	16.10	Virement Asp 046016186-102576-20251016Aides Pac 2025 : 046016186 102576Earl De Gounet		14 367,35	☒
16.10	16.10	Real Prêt Agilor 00004253579 16/10/25		35 000,00	☒
16.10	17.10	Prlv Frais de dossier de crédit Facture N°2528900045605	150,00		☒
16.10	16.10	Chèque 3647633	145,97		☐
16.10	16.10	Chèque 3647636	12 400,00		☒
16.10	16.10	Prlv Prêt Agilor 00004253579	35 000,00		☒
17.10	17.10	Virement Asp 046016186-372861-20251017Aides Pac 2025 : 046016186 372861Earl De Gounet		4 395,44	☒

RELEVÉ DE COMPTES EN EUROS N° 008

Date d'arrêté : 20 Octobre 2025

Earl De Gounet - Compte Courant Pro n° 04083529000 (suite)

Date opé.	Date valeur	Libellé des opérations	Débit	Crédit	☒
17.10	17.10	Chèque 3647634	658,94		☒
20.10	20.10	Prlv Electricité De France Lafage Laurent Numero de client :5019260258 - Numero de compte :7018927545MM9750192602580001 FR47EDF001007Core	53,56	<i>Prime</i>	☐
		Total des opérations	53 701,90	62 535,46	
		Nouveau solde créditeur au 20.10.2025		75 843,00	

Les sommes figurant sur le(s) compte(s) et/ou le(s) livret(s) suivant(s) sont protégées par la Garantie des Dépôts dans la limite du plafond défini par la loi (www.garantiedesdepots.fr) :

Compte Courant Pro n° 04083529000

Pour toute réclamation, vous avez la possibilité de saisir votre agence. Si aucune solution n'a pu être trouvée ou en cas d'absence de réponse, vous avez la possibilité de faire appel au Service Clients de Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées - 160 Avenue Marcel Unal, BP 204 - 82000 MONTAUBAN Cedex. Pour les personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels, en cas de différend non résolu portant sur les produits et services mentionnés aux titres 1er et 2 des livres II et III du CMF, vous avez la possibilité de vous adresser au Médiateur auprès de la FBF- CS 151- 75422 Paris Cedex 09. Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue François Verdier 81 000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR234317_01TOAZ.

T-PSO
Route de Salviac

46300 GOURDON
Tél.: 05.65.41.00.71
Fax :

TotalEnergies Proxi Sud Ouest SAS au capital de 18 531 390 €
324 958 198 R.C.S. AGEN. N° TVA : FR 65 324 958 198
Siège social : 898 Route de la Teinture
47200 Montpouillan

www.proxi-totalenergies.fr



Une marque de
TotalEnergies
Proxi Sud Ouest

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

FACTURE
FL06031134

1037/3458

EDLIVRAISON
EARL
DE GOUNET
CHEMIN DE GOUNET
ACTURATION

EARL DE GOUNET
MRS LAFAGE LAURENT ET SIMON
LIEU DIT GOUNET

46250 ST CAPRAIS



1 / 4



Document électronique
certifié authentique

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF
Direction Commerciale Régionale

Par courrier
Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet
e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence
Dépannage électricité Enedis :
09 72 67 50 46 (service gratuit + prix d'appel)

FLX27700353102749-07TPE01

EARL DE GOUNET
LIEU DIT GOUNET
46250 ST CAPRAIS

Facture du 04/10/2025 n° 10236557413



Electricité

Montant Hors TVA	28,37 €
Montant TVA (payée sur les débits)	5,67 €

Facture TTC	34,04 €
--------------------	----------------

Vos informations client

Vos références
Compte de facturation : 8401484884
Compte commercial : 2020006265179

Informations du Gestionnaire de Facture
SIREN : 382842029

Votre contrat
Offre électricité : Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option HC 15kVA

Nom du client
EARL DE GOUNET

Lieu de consommation
Référence acheminement : 23473806063469
GOUNET
CUISINE
46250 ST CAPRAIS

Montant total à payer (TTC)	34,04 €
------------------------------------	----------------

à régler avant le 20/10/2025

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 04/11/2025 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 03/11/2025

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.



SRMAE

LA ROUQUETTE
46250 - FRAYSSINET-LE-GELAT
FRANCE 06 08 14 22 00
Email : sylvain.srmae@orange.fr
Monsieur Sylvain ROUX

FACTURE

N° : FAC02313
Date : 30/09/2025
N° client : CLT00000097

EARL GOUNET

GOUNET
46250 SAINT CAPRAIS
FRANCE

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
Démontage du tapis de l'épandeur à fumier. Remplacement du démarreur sur le tracteur JD. Problème de la clim du Deutz. Soudure support de pompe hydraulique sur la fendeuse. Remplacement des pièces du distributeur. Entretien machine à châtaigne. Remplacement des tubes de cardan sur la pailleuse. Remplacement roulement du rouleau du broyeur. Réparation timon de la tonne à eau. Problème électrique combiné bois de chauffage. Vidange moteur tracteur Deutz. Soudure de l'axe sur l'andaineur de la machine à châtaigne.						
FRA -Frais de port	1,00		20,00 €	0,00%	20,00 €	20,00%
ART00000534 -Embout de distributeur	1,00		92,40 €	0,00%	92,40 €	20,00%
ART00000534 -Embout de distributeur	1,00		58,60 €	0,00%	58,60 €	20,00%
ART00000033 -Sous traitance plaque support pompe hydraulique	1,00		250,00 €	0,00%	250,00 €	20,00%
ART00000535 -Section jeu 43514930	2,00		93,43 €	0,00%	186,86 €	20,00%
TUBE -Tube de cardan 75351351400	1,00		121,43 €	0,00%	121,43 €	20,00%
TUBE -Tube de cardan 752515800	1,00		70,19 €	0,00%	70,19 €	20,00%
FLEX -Flexible de graissage	1,00		18,40 €	0,00%	18,40 €	20,00%
ART00000384 -Tapis épandeur	1,00		1 620,00 €	0,00%	1 620,00 €	20,00%
ART00000135 -PRO 400X 10W40 20L	1,00		102,44 €	0,00%	102,44 €	20,00%
ART00000222 -Joint	1,00		6,90 €	0,00%	6,90 €	20,00%
ROU -Roulement	1,00		52,60 €	0,00%	52,60 €	20,00%
ART00000101 -Anneau 50596440	1,00		56,77 €	0,00%	56,77 €	20,00%
ART00000177 -Béquille 49477722	1,00		61,00 €	0,00%	61,00 €	20,00%
Flexible						

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
Flexible173 -CS10MBSPCT06	1,00		2,68092 €	0,00%	2,68 €	20,00%
Flexible145 -CS10BJ17	1,00		5,7483 €	0,00%	5,75 €	20,00%
Flexible358 -JS2110	2,00		1,197 €	0,00%	2,39 €	20,00%
Flexible365 -R2SC10	1,80		6,348 €	0,00%	11,43 €	20,00%
ART00000514 -Sertissage 2 raccords	1,00		15,00 €	0,00%	15,00 €	20,00%
ART00000028 -Main d'oeuvre + déplacement	18,50		55,00 €	0,00%	1 017,50 €	20,00%

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
Normale	3 772,34 €	20,00%	754,47 €

Total HT 3 772,34 €

TVA 754,47 €

Total TTC 4 526,81 €

Règlement

Chèque

Echéance(s)

4 526,81 € au 31/10/2025

Coordonnées bancaires

Nom CREDIT AGRICOLE
IBAN FR76 1120 6000 8100 4933 3754 836
BIC AGRIFRPP812

Le montant total s'élève à quatre mille cinq cent vingt-six euros et quatre-vingt-un centimes.

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h
09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :
09 72 67 50 46 (service gratuit + prix d'appel)

FLX27700353102749-07TPE01

EARL DE GOUNET
LIEU DIT GOUNET
46250 ST CAPRAIS

Facture du 04/10/2025

n° 10236557413



Electricité

Montant Hors TVA	28,37 €
Montant TVA (payée sur les débits)	5,67 €
Facture TTC	34,04 €

Montant total à payer (TTC) 34,04 €

à régler avant le 20/10/2025

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 04/11/2025 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 03/11/2025

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **8401484884**
Compte commercial : 2020006265179

Informations du Gestionnaire de Facture

SIREN : 382842029

Votre contrat

Offre électricité : Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option HC 15kVA

Nom du client

EARL DE GOUNET

Lieu de consommation

Référence acheminement : 23473806063469
GOUNET
CUISINE
46250 ST CAPRAIS

AIDES DIRECTES DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

RELEVÉ DE SITUATION du 16/10/2025

Campagne 2025

EARL DE GOUNET

Numéro Pacage : 046016186

Numéro Siret : 38284202900011

Le présent relevé de situation détaille l'opération de paiement vous concernant réalisée à la date du 16/10/2025.

Cette opération de paiement présente un montant total en votre faveur de 23 140,02 €. Une première partie ci-dessous vous informe du détail de l'exécution de ce montant (virement sur votre compte, remboursement de créances accordées à des tiers, etc.).

Une deuxième partie vous précise la façon dont est calculé ce montant, en particulier la valorisation des aides prises en compte pour cette opération.

Enfin, une annexe vous informe en détail du calcul de la valorisation des différentes aides prises en compte pour cette opération de paiement.

DETAIL DE L'EXECUTION DE L'OPERATION DE PAIEMENT

Le tableau ci-dessous indique le détail de l'opération ; certains éléments sont consultables dans votre espace personnel telepac " Mes données et documents - Paiements par date " dont l'accès se fait à l'adresse suivante : www.telepac.agriculture.gouv.fr.

Date	TOTAL	Dont				Faits principaux
		montant envoyé pour versement sur votre compte	montant versé à des tiers	montant déduit par l'ASP	montant en attente de versement	
16/10/2025	23 140,02 €	23 140,02 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Avance : Aides découplées - paiement de base - Aides découplées - paiement redistributif - Aides découplées - écorégime Acompte : ICHN Base

Les rubriques du tableau ci-dessus correspondent aux éléments suivants :

- **TOTAL** : il s'agit du montant total de l'opération de paiement concernée par le présent RDS. Le détail du calcul de ce montant total vous est présenté sur les pages suivantes de votre RDS. Ce montant est ventilé parmi les rubriques décrites ci-après ;
- **montant envoyé pour versement sur votre compte** : il s'agit du montant transmis à votre banque pour versement sur votre compte au titre de l'opération de paiement

Montant versé sur votre compte FR76 1120 6000 8904 0835 2900 010 le 16/10/2025	8 772,67 €
Montant versé sur votre compte FR76 1120 6000 8904 0835 2900 010 le 16/10/2025	14 367,35 €
- **montant versé à des tiers** : il s'agit du montant dont vous ne bénéficiez pas directement mais qui est versé à un mandataire ou qui sert à rembourser une créance que vous avez accordée à un tiers (banque, MSA, etc.).
- **montant déduit par l'ASP** : il s'agit du montant qui n'a pas été versé sur votre compte car il a permis de compenser des sommes que vous deviez par ailleurs à l'ASP. Vous pouvez retrouver dans la partie POUR INFORMATION le détail de ces sommes dues et du remboursement effectué à l'occasion de la présente opération de paiement;

ANNEXE : VALORISATION DU MONTANT DE VOS AIDES

AIDES DU PREMIER PILIER

AIDES DECOUPLEES

Aide	Surface retenue	Nombre de DPB activés*	Nombre de DPB activés à payer**	Valeur moyenne des DPB déclarés	Montant avant réduction	Montant après réduction
AIDE DE BASE AU REVENU	101,40 ha	101,41	101,41	119,33 €	12 100,06 €	11 746,80 €

* Le nombre de DPB activés correspond au nombre de DPB nécessaires pour couvrir la surface retenue. Si la surface retenue est supérieure au nombre de DPB détenus, tous les DPB sont activés. Si la surface retenue est inférieure au nombre de DPB détenus, le dernier DPB (ou la dernière fraction de DPB) activé est considéré comme activé en entier.

**Le nombre de DPB activés à payer correspond au minimum entre la surface retenue et le nombre de DPB activés.

Aide	Surface retenue *	Montant unitaire (€/ha)	Montant avant réduction	Montant après réduction
AIDE REDISTRIBUTIVE AU REVENU	52,00 ha	47,81	2 486,12 €	2 486,12 €

* La surface retenue pour le paiement redistributif correspond au nombre de DPB activés plafonné à 52 (avec application de la transparence pour les GAEC)

Aide Ecoregime	Surface retenue	Niveau retenu	Montant unitaire (€/ha)	Montant avant réduction	Montant après réduction
Voie des pratiques	101,40 ha	Niveau supérieur	62,05	6 291,87 €	6 291,87 €
TOTAL				6 291,87 €	6 291,87 €

POUR INFORMATION : RECAPITULATIF DES DIFFERENTES REDUCTIONS S'APPLIQUANT AUX AIDES DECOUPLEES :

TOTAL DE VOS AIDES DECOUPLEES AVANT REDUCTION	20 878,05 €
Réduction pour plafonnement budgétaire	-353,26 €

Montant de vos aides découplées après réduction(s) **20 524,79 €**

Vos aides découplées sont payées en deux temps : d'abord une avance de 70,00 % (ce taux est identique pour tous les agriculteurs recevant une avance), puis un solde. A ce stade seule l'avance vous est versée.

Montant de vos aides découplées tenant compte du taux de l'avance **14 367,35 €**

AIDES DU SECOND PILIER

ICHN

Catégorie de surface	Surface primable (ha)	Premiers hectares			Hectares suivants			Part fixe			Montant total
		Surface retenue (ha)	Montant (€/ha) *	Montant (€)	Surface retenue (ha)	Montant (€/ha) *	Montant (€)	Surface retenue (ha)	Montant (€/ha) *	Montant (€)	
	A	B	C	D=BxC	E	F	G=ExF	H	I	J=HxI	K=D+G+J
Surfaces fourragères	75,00	25,00	146,31	3 657,75	25,00	97,54	2 438,50	75,00	68,29	5 122,00	11 218,25 €
TOTAL	/	/	/	3 657,75	/	/	2 438,50	/	/	5 122,00	11 218,25 €

* montant ajusté

Réduction pour plafonnement budgétaire **-897,46 €**

Montant de votre ICHN après réduction(s) **10 320,79 €**

Ce montant est financé comme suit :

Fonds européen agricole pour le développement rural 65,00 % **6 708,51 €**

Etat - Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation 35,00 % **3 612,28 €**

Votre ICHN est payée sous la forme d'un acompte de 85,00 % (ce taux est identique pour tous les agriculteurs recevant un acompte).

Montant de votre ICHN tenant compte du taux de versement de l'acompte **8 772,67 €**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE CONCERNANT CE RELEVÉ DE SITUATION,
VOUS POUVEZ CONTACTER VOTRE DDT 46.

- **montant en attente de versement** : il s'agit du montant qui n'a pas été versé sur votre compte car il a été mis temporairement en attente et vous sera versé ultérieurement (ce versement ultérieur fera l'objet d'un nouveau relevé de situation). La mise en attente peut avoir pour origine différentes raisons (rejet bancaire suite à RIB erroné, etc.) et correspond à une situation où des vérifications complémentaires sont nécessaires avant de procéder au versement. Vous pouvez retrouver dans la partie POUR INFORMATION le détail des montants placés en attente vous concernant ;
- **faits principaux** : Cette colonne vous informe sur les aides qui sont pour la première fois prises en compte à l'occasion de ce paiement. Les aides déjà prises en compte lors d'opérations de paiement précédentes ne sont pas de nouveau indiquées, même si leur montant a depuis varié ; en revanche, les aides ayant fait précédemment l'objet seulement d'un acompte ou d'une avance et étant pour la première fois payée en mode solde sont indiquées le cas échéant dans cette colonne.

DETERMINATION DU TOTAL DE L'OPERATION DE PAIEMENT

Montant total de vos aides directes de la campagne 2025 pris en compte pour la présente opération de paiement :

23 140,02 €

Dans le détail :

Aide	Montant
Aides découplées - paiement de base	8 222,76 € (avance 70,00 %)
Aides découplées - paiement redistributif	1 740,28 € (avance 70,00 %)
Aides découplées - écorégime	4 404,31 € (avance 70,00 %)
ICHN Base	8 772,67 € (acompte 85,00 %)
TOTAL	23 140,02 €

TOTAL DE L'OPERATION DE PAIEMENT

23 140,02 €



**CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES**

AVIS DE RÉALISATION

16.10.2025

A ARCHIVER

Votre agence

Salviac
8 Boulevard Hugon
46340 Salviac
Tél : 05 65 37 33 09
Fax : 05 65 27 55 91

00812 GREE468 00891

Votre Conseiller

Romain Delesalle
Tel : 06 30 04 32 69

EARL DE GOUNET
GOUMET
46250 ST CAPRAIS

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

N° de contrat : 00004253579

Madame, Monsieur,

Les fonds de votre prêt sont à présent mis à votre disposition. Je vous adresse ci-dessous les informations essentielles liées à votre financement ainsi que l'échéancier de vos remboursements.

Bien à vous.

Votre conseiller

Caractéristiques du crédit (en euros)

Catégorie	: 1139	Date valeur réalisation	: 16.10.2025
Taux	: 2,1900 TAUX FIXE	Montant déjà réalisé	: 0,00
Durée en mois	: 84	antérieurement	
Différé total	:	Montant du crédit	: 35 000,00
Différé partiel	:		
Périodicité	: ANNUELLE	Montant réalisé	: 35 000,00

Décompte du crédit (en euros)

Commission	:	0,00	
Frais de dossier	:	150,00	Droits d'enregistrement : 0,00
Frais d'étude	:	0,00	Intérêts avant le 16.11.2025 : 0,00



Echéancier de remboursement (en euros)

Prélèvements sur votre compte IBAN : FR76 1120 6000 8904 0835 2900 010

N°	Date	Capital Restant dû	Montant échéance	Capital amorti	Intérêts
1	16.11.2025	30 319,02	4 746,08	4 680,98	65,10
2	16.11.2026	25 535,53	5 447,48	4 783,49	663,99
3	16.11.2027	20 647,28	5 447,48	4 888,25	559,23
4	16.11.2028	15 651,98	5 447,48	4 995,30	452,18
5	16.11.2029	10 547,28	5 447,48	5 104,70	342,78
6	16.11.2030	5 330,79	5 447,48	5 216,49	230,99
7	16.11.2031	0,00	5 447,53	5 330,79	116,74

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue Francois Verdier 81000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR231317_01TOAZ.



CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES

Relevé de factures en EURO n° 7397250
Du 01.10.2025 au 31.10.2025

Votre agence

Salviac
8 Boulevard Hugon
46340 Salviac
Tél : 05 65 37 33 09
Fax : 05 65 27 55 91

00812 SBIL012 00891

Votre Conseiller

Romain Delesalle
Tel : 06 30 04 32 69

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

EARL DE GOUNET
46250 ST CAPRAIS

EARL DE GOUNET,

Votre contrat n° 04083529000

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous le détail des facturations de votre relevé.

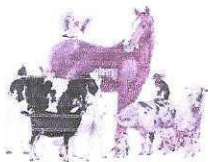
Récapitulatif de la période du 01.10.2025 au 31.10.2025	N° facture	Montant HT	Dont montant soumis à TVA	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
Compte 04083529000 Factures prélevées		150,00		0,00 *		150,00
Compte 04083529000 Prélèvement du 31/10/2025	2530400064020	17,70		0,00 *		17,70
TOTAL PERIODE		167,70				167,70

* Exonération TVA, art 261C, 259B du code Général des Impôts.

Les opérations ci-dessous correspondent au détail des frais déjà imputés sur votre compte.

Date	Nature et n° de facture	Nbre	Montant HT	Dont montant soumis à TVA	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
16/10	Frais de dossier de crédit Facture N°2528900045605	1	150,00		0,00 *		150,00
	TOTAL		150,00				150,00

* Exonération TVA, art 261C, 259B du code Général des Impôts.

**NUTRI-PRO**

Chemin de Rastassat
46700 MONTCABRIER
FRANCE

Port. : +33 7 56 36 90 51

nutri.pro46@gmail.com

N° TVA Intracommunautaire : FR80984635706

N° SIRET : 98463570600018

Capital : 5 000 €

EARL DE GOUNET

Monsieur Laurent LAFAGE

CHEMIN DE GOUNET

46250 SAINT CAPRAIS

Tel : +33 6 87 47 85 20

N° TVA Intracommunautaire :

FR24382842029

SIRET : 382842029

FACTURE N° 25-09-1483

Le lundi 29 septembre 2025

Référence	Désignation	Quantité	PU Vente	TVA	Montant HT	Image
	Bloc sel marin 10KG	6,00	5,7500 €	5,50	34,50 €	
	BLOC MINER-OLIGO	3,00	9,9526 €	5,50	29,86 €	
BB4081TG	SEAU A LECHER FORCE 8/18/4 uab	2,00	37,0000 €	5,50	74,00 €	

Conditions de paiement :

• 100,00 % soit 145,97 € à payer le :

29/09/2025 (paiement comptant).

Total HT	138,36 €
TVA (5.50 %)	7,61 €
Total TTC	145,97 €

Coordonnées bancaires : CAISSE D'EPARGNE

IBAN : FR76 1333 5003 0108 0062 3429 460

BIC/SWIFT : CEPAPRPP333

Payer

Payer

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80.335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls. Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date échéance. Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement). Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L.441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale.

1246 Rte Haute de Farrou - 12200 VILLEFRANCHE DE ROUEGUE - Tél : 05.65.81.17.19

51 route des Hirondelles
Pech Farrat
46500 GRAMAT
Tél : 05.65.33.41.30

1181 Av Georges Pompidou
12400 SAINT AFFRIQUE
Tél : 05.65.49.04.98

757 route de Pisse Cò
ZA de Calmont
12450 CALMONT
Tél : 05.65.70.25.31

415 Rue des Cazelles
ZA les Combes
12310 LAISSAC
Tél : 05.65.70.71.17

570 Allée du Cap
ZA La Crozette
46090 LE MONTAT
Tél : 05.65.36.05.48

ZA les Molèdes
12460 ST AMANS DES COTS
Tél : 05.65.44.85.57

SAS au Capital de 1 180 036,00 €-APE : 4661Z - RCS RODEZ 316 473 305 - N° TVA FR 29 316 473 305
IBAN : FR76 1780 7006 1201 2210 4129 521 BIC : CCBPFRPPTLS

FACTURE

Date	N° Pièce	Fol	N° Client
15/10/2025	130941	1	0014053

EARL DE GOUNET

MR LAFAGE LAURENT
GOUNET

46250 ST CAPRAIS

Siret 38284202900011 - Tva intra. FR24382842029

Référence	Désignation	Qte	PU Brut	Rem	PU H.T.	Mont H.T.
	Vos réf. : CDE 028745					
	Bon de livraison N° : 079699 Du 15/10/2025					
*TN	TRACTEUR N° Matériel : 046935 Marque : JOHN-DEERE Type : 5105M N° Série : 1PY5105MCSF002588	1	57700,00		57700,00	57700,00
*CHGN	CHARGEUR N° Matériel : 046936 Marque : MX Type : T408evo N° Série : 40020225188	1	10600,00		10600,00	10600,00
*DVN	FOURCHE A FUMIER N° Matériel : 046937 Marque : MAGSI Type : FFE 220 - MX N° Série : 24110495-A	1	1200,00		1200,00	1200,00
	Mode de règlement : REPRISE TRACTEUR JD+CHARG PRET JDF OPTIPRET A RECEPTION DE FACTURE		36000,00 € 35000,00 € 12400,00 €			

CONDITIONS DE VENTE : Les ventes de pièces au détail sont payables au comptant. Tout retour doit être fait dans les huit jours. Les pièces commandées spécialement ne seront pas reprises. En cas de règlement par voie de contentieux, les frais de recouvrement sont à la charge de l'acheteur. En cas de litig le Tribunal de Rodez sera seul compétent.
Avoir valable 1 an - déductible des factures à venir non remboursable

CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE : Nos marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral de leur prix. (Loi 85-98 du 25/01/85).

CONDITIONS DE REGLEMENT : (Loi 92-1442)
Pas d'escompte pour règlement anticipé.
Pénalités de retard : 1,5 fois le taux légal.

Papillon à découper

Client : 0014053
Facture : 130941
Date : 15/10/2025
Montant : 83400,00
Echéance :
Règlement :

TVA	% TVA	Montant HT	Montant TVA
2	20,00	69500,00	13900,00
EUROS		69500,00	13900,00

Règlement :

Montant TTC
83400,00 €



JOHN DEERE

AGRI-POLE



MERLO

1246 Rte Haute de Farrou - 12200 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE - Tél : 05.65.81.17.19

51 route des Hirondelles
Pech Farrat
46500 GRAMAT
Tél : 05.65.33.41.30

1181 Av Georges Pompidou
12400 SAINT AFFRIQUE
Tél : 05.65.49.04.98

757 route de Pisse Côté
ZA de Calmont
12450 CALMONT
Tél : 05.65.70.25.31

415 Rue des Cazelles
ZA les Combes
12310 LAISSAC
Tél : 05.65.70.71.17

570 Allée du Cap
ZA La Crozette
46090 LE MONTAT
Tél : 05.65.36.05.48

ZA les Molèdes
12460 ST AMANS DES COTS
Tél : 05.65.44.85.57

SAS au Capital de 1 180 036,00 € - APE : 4661Z
IBAN : FR76 1780 7006 1201

EARL DE GOUNET

MR LAFAGE LAURENT
GOUNET

46250 ST CAPRAIS

Tél : 06.87.47.85.20

Fax : +33 687478520

BON DE LIVRAISON

Date	N° Pièce	Fol	N° Client
15/10/2025	079699	1	0014053

Visu - ETI Informatique

Référence	Désignation	Qte	PU Brut	Rem	PU H.T.	Mont H.T.
	Dépôt : 06 LE MONTAT Vos Réf. : CDE 028745					
*TN	TRACTEUR N° Matériel : 046935 Marque : JOHN-DEERE Type : 5105M N° Série : 1PY5105MCSF002588	1				
*CHGN	CHARGEUR N° Matériel : 046936 Marque : MX Type : T408evo N° Série : 40020225188	1				
*DVN	FOURCHE A FUMIER N° Matériel : 046937 Marque : MAGSI Type : FFE 220 - MX N° Série : 24110495-A	1				

EARL DE GOUNET

MR LAFAGE LAURENT
GOUNET

46250 ST CAPRAIS
Tva intra. FR24382842029

AGRI-POLE

Route de Farrou

12200 VILLEFRANCHE

FACTURE REPRISE

Autofacturation

Date	N° Pièce	Fol
15/10/2025	585767	1

Visu - ETI Informatique

Référence	Désignation	Qte	PU Brut	Rem	PU H.T.	Mont H.T.
	Client de reprise : 0014053 EARL DE GOUNET Dépôt : 06 LE MONTAT					
*TOT	TRACTEUR OCCASION N° Matériel : 046956 Marque : JOHN-DEERE Type : 5100M 3E POINT HYDRAULIQUE PITON + CHAPE + BO AVEC CHARGEUR MX T408 FF 1.90M	1	30000,00		30000,00	30000,00
	N° Série : 1LV5100MPHH200550					

TVA	% TVA	Montant HT	Montant TVA
2	20,00	30000,00	6000,00
EUROS		30000,00	6000,00

Net à Payer

36000,00 e

RELEVÉ DE SITUATION du 17/10/2025

Campagne 2025

EARL DE GOUNET

Numéro Pacage : 046016186

Numéro Siret : 38284202900011

Le présent relevé de situation détaille l'opération de paiement vous concernant réalisée à la date du 17/10/2025.

Cette opération de paiement présente un montant total en votre faveur de 4 395,44 €. Une première partie ci-dessous vous informe du détail de l'exécution de ce montant (virement sur votre compte, remboursement de créances accordées à des tiers, etc.).

Une deuxième partie vous précise la façon dont est calculé ce montant, en particulier la valorisation des aides prises en compte pour cette opération.

Enfin, une annexe vous informe en détail du calcul de la valorisation des différentes aides prises en compte pour cette opération de paiement.

DETAIL DE L'EXECUTION DE L'OPERATION DE PAIEMENT

Le tableau ci-dessous indique le détail de l'opération ; certains éléments sont consultables dans votre espace personnel telepac " Mes données et documents - Paiements par date " dont l'accès se fait à l'adresse suivante : www.telepac.agriculture.gouv.fr.

Date	TOTAL	Dont				Faits principaux
		montant envoyé pour versement sur votre compte	montant versé à des tiers	montant déduit par l'ASP	montant en attente de versement	
17/10/2025	4 395,44 €	4 395,44 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Avance : Aide bovine hexagone

Les rubriques du tableau ci-dessus correspondent aux éléments suivants :

- **TOTAL** : il s'agit du montant total de l'opération de paiement concernée par le présent RDS. Le détail du calcul de ce montant total vous est présenté sur les pages suivantes de votre RDS. Ce montant est ventilé parmi les rubriques décrites ci-après ;
- **montant envoyé pour versement sur votre compte** : il s'agit du montant transmis à votre banque pour versement sur votre compte au titre de l'opération de paiement
Montant versé sur votre compte FR76 1120 6000 8904 0835 2900 010 le 17/10/2025 4 395,44 €
- **montant versé à des tiers** : il s'agit du montant dont vous ne bénéficiez pas directement mais qui est versé à un mandataire ou qui sert à rembourser une créance que vous avez accordée à un tiers (banque, MSA, etc.).
- **montant déduit par l'ASP** : il s'agit du montant qui n'a pas été versé sur votre compte car il a permis de compenser des sommes que vous deviez par ailleurs à l'ASP. Vous pouvez retrouver dans la partie POUR INFORMATION le détail de ces sommes dues et du remboursement effectué à l'occasion de la présente opération de paiement;
- **montant en attente de versement** : il s'agit du montant qui n'a pas été versé sur votre compte car il a été mis temporairement en attente et vous sera versé ultérieurement (ce versement ultérieur fera l'objet d'un nouveau relevé de situation). La mise en attente peut avoir pour origine différentes raisons (rejet bancaire suite à RIB erroné, etc.) et correspond à une situation où des vérifications complémentaires sont nécessaires avant de procéder au versement. Vous pouvez retrouver dans la partie POUR INFORMATION le détail des montants placés en attente vous concernant ;

- **faits principaux** : Cette colonne vous informe sur les aides qui sont pour la première fois prises en compte à l'occasion de ce paiement. Les aides déjà prises en compte lors d'opérations de paiement précédentes ne sont pas de nouveau indiquées, même si leur montant a depuis varié ; en revanche, les aides ayant fait précédemment l'objet seulement d'un acompte ou d'une avance et étant pour la première fois payée en mode solde sont indiquées le cas échéant dans cette colonne.

DETERMINATION DU TOTAL DE L'OPERATION DE PAIEMENT

Montant total de vos aides directes de la campagne 2025 pris en compte pour la présente opération de paiement (1) 27 535,46 €

RAPPEL du montant de vos aides directes déjà pris en compte lors de l'opération de paiement précédente en date du 16/10/2025 (2) 23 140,02 €

(ce montant correspond au montant total de vos aides directes pris en compte dans votre précédent relevé de situation de la campagne 2025)

D'où Montant total en votre faveur pour la présente opération de paiement (3) 4 395,44 €

(correspond à la différence entre (1) et (2))

ANNEXE : VALORISATION DU MONTANT DE VOS AIDES

AIDES DU PREMIER PILIER

AIDES DECOUPLEES

Aide	Surface retenue	Nombre de DPB activés*	Nombre de DPB activés à payer**	Valeur moyenne des DPB déclarés	Montant avant réduction	Montant après réduction
AIDE DE BASE AU REVENU	101,40 ha	101,41	101,41	119,33 €	12 100,06 €	11 746,80 €

* Le nombre de DPB activés correspond au nombre de DPB nécessaires pour couvrir la surface retenue. Si la surface retenue est supérieure au nombre de DPB détenus, tous les DPB sont activés. Si la surface retenue est inférieure au nombre de DPB détenus, le dernier DPB (ou la dernière fraction de DPB) activé est considéré comme activé en entier.

**Le nombre de DPB activés à payer correspond au minimum entre la surface retenue et le nombre de DPB activés.

Aide	Surface retenue *	Montant unitaire (€/ha)	Montant avant réduction	Montant après réduction
AIDE REDISTRIBUTIVE AU REVENU	52,00 ha	47,81	2 486,12 €	2 486,12 €

* La surface retenue pour le paiement redistributif correspond au nombre de DPB activés plafonné à 52 (avec application de la transparence pour les GAEC)

Aide Ecoregime	Surface retenue	Niveau retenu	Montant unitaire (€/ha)	Montant avant réduction	Montant après réduction
Voie des pratiques	101,40 ha	Niveau supérieur	62,05	6 291,87 €	6 291,87 €
TOTAL				6 291,87 €	6 291,87 €

POUR INFORMATION : RECAPITULATIF DES DIFFERENTES REDUCTIONS S'APPLIQUANT AUX AIDES DECOUPLEES :

TOTAL DE VOS AIDES DECOUPLEES AVANT REDUCTION	20 878,05 €
Réduction pour plafonnement budgétaire	-353,26 €
Montant de vos aides découplées après réduction(s)	20 524,79 €

Vos aides découplées sont payées en deux temps : d'abord une avance de 70,00 % (ce taux est identique pour tous les agriculteurs recevant une avance), puis un solde. A ce stade seule l'avance vous est versée.

Montant de vos aides découplées tenant compte du taux de l'avance	14 367,35 €
--	--------------------

AIDES COUPLEES ANIMALES

AIDE BOVINE (AB)

	Nombre d'UGB retenu	Montant unitaire (€/UGB)	Montant
Aide bovine hexagone - niveau supérieur	66,80	94,00	6 279,20 €
Aide bovine hexagone - niveau standard	0,00	51,00	0,00 €
Total			6 279,20 €

Montant de votre Aide Bovine après réduction(s)	6 279,20 €
--	-------------------

Votre aide bovines est payée en deux temps : d'abord une avance de 70,00 % (ce taux est identique pour tous les éleveurs recevant une avance), puis un solde. A ce stade seule l'avance vous est versée.

Montant de votre Aide Bovine tenant compte du taux de l'avance	4 395,44 €
---	-------------------

AIDES DU SECOND PILIER

ICHN

Catégorie de surface	Surface primable (ha)	Premiers hectares			Hectares suivants			Part fixe			Montant total
		Surface retenue (ha)	Montant (€/ha) *	Montant (€)	Surface retenue (ha)	Montant (€/ha) *	Montant (€)	Surface retenue (ha)	Montant (€/ha) *	Montant (€)	
	A	B	C	D=BxC	E	F	G=ExF	H	I	J=HxI	K=D+G+J
Surfaces fourragères	75,00	25,00	146,31	3 657,75	25,00	97,54	2 438,50	75,00	68,29	5 122,00	11 218,25 €
TOTAL	/	/	/	3 657,75	/	/	2 438,50	/	/	5 122,00	11 218,25 €

* montant ajusté

Réduction pour plafonnement budgétaire

-897,46 €

Montant de votre ICHN après réduction(s)

10 320,79 €

Ce montant est financé comme suit :

Fonds européen agricole pour le développement rural 65,00 %
(Feader)

6 708,51 €

Etat - Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation 35,00 %

3 612,28 €

Votre ICHN est payée sous la forme d'un acompte de 85,00 % (ce taux est identique pour tous les agriculteurs recevant un acompte).

Montant de votre ICHN tenant compte du taux de versement de l'acompte

8 772,67 €

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE CONCERNANT CE RELEVÉ DE SITUATION,
VOUS POUVEZ CONTACTER VOTRE DDT 46.

Dans le détail :

Aide	SITUATION PRECEDENTE (2)	SITUATION ACTUELLE (1)	DIFFERENCE (3)
Aides découplées - paiement de base	8 222,76 € (avance 70,00 %)	8 222,76 € (avance 70,00 %)	0,00 €
Aides découplées - paiement redistributif	1 740,28 € (avance 70,00 %)	1 740,28 € (avance 70,00 %)	0,00 €
Aides découplées - écorégime	4 404,31 € (avance 70,00 %)	4 404,31 € (avance 70,00 %)	0,00 €
Aide bovine hexagone		4 395,44 € (avance 70,00 %)	4 395,44 €
ICHN Base	8 772,67 € (acompte 85,00 %)	8 772,67 € (acompte 85,00 %)	0,00 €
TOTAL	23 140,02 €	27 535,46 €	4 395,44 €

TOTAL DE L'OPERATION DE PAIEMENT

4 395,44 €

AGRISAISSONS

430 AVENUE J JAURES
 BP 199
 46000 CAHORS
 TEL : 05.65.23.22.68
 FAX : 05.65.23.22.67

APE : 913E
 SIRET : 42957356100017
 N° AGREMENT :
 LE :
 N° IDENT. TVA :

laurent.lafage@orange.fr

FACTURE

EARL DE GOUNET

204 CHEMIN DE GOUNET
 46250 ST CAPRAIS

Réf. Client	Date de facture	N° de facture
331	30-09-2025	25/1713

Mode de règlement : CHEQUE
 Echéance : 01-10-2025

DEPUIS LE 15 SEPTEMBRE 2025, NOUS SOMMES REVENUS DANS NOS BUREAUX
 430 AVENUE JEAN JAURES - 46000 CAHORS

DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	MONTANT
3016 HAVARD JEAN-YVES O.T. N°:25/ 2911 AN/ 9 DU :01-09-2025 AU 30-09-2025 LIEU :CAZALS REMP CONGES :3 J P.REMP.:LAFAGE LAURENT TACHE :CONDUITE MATERIEL MOTIF :PALIER 3 SAISONNIER HEURES DE TRAVAIL	32.00	17.16	549.12
TOTAL DES HEURES	32.00		
POUR UN PAIEMENT PAR VIREMENT VOICI LE RIB: FR76 1120 6000 9550 0065 3413 140			

EN VOTRE AIMABLE REGLEMENT A RECEPTION DE FACTURE AU NOM D'AGRISAISSONS
 Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de
 paiement : 40 € - article D441-5 du Code de Commerce

MONTANT HT	Tx TVA	TVA	MONTANT TTC	ACOMPTE	NET A PAYER
549.12	20.00	109.82	658.94		658.94 EUR